

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **22 septembre 2022** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 52

Nombre de conseillers absents à la séance : 5

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 11

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Jamal BELAIDI, Patricia BENITO, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Bernard BERTHELIER (représenté par Alain COUDON), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Christelle CHASTEL (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jean-Luc DONEYS (représenté par Patricia BENITO), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Nicole SOULENQ-COUSSAIN (représentée par Christophe PESTRINAUX), Véronique VISY (représentée par Magali MAUREL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Chloé MOLES, Philippe SENAUD, Jean-Louis VIDAL

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2022_100 : TRANSPORTS / PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SA-SPL STABUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Rapporteur : Monsieur Sébastien PRAT

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la STABUS, dont la CABA est l'actionnaire principal, est constituée sous la forme d'une Société Publique Locale. A ce titre, elle est soumise aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dont le dernier alinéa renvoie au titre concernant les Sociétés d'Économie Mixte (SEM).

Par ce renvoi et conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les SEM, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements, actionnaires d'une Société Publique Locale, doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance de ladite société, et qui porte notamment sur les modifications de ses statuts et plus généralement sur ses activités, sa gestion et ses projets.

Ledit rapport établi par le Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS concernant l'année civile 2021 est joint en annexe à la présente délibération et ainsi porté à la connaissance des membres du Conseil Communautaire avant d'être présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport joint en annexe sur la situation de la SA-SPL STABUS au titre de l'année 2021.

Il est rappelé que, parmi les membres du Conseil Communautaire en exercice Mesdames Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Mireille LABORIE, Chloé MOLES (absente), Nicole SOULENQ-COUSSAIN (représentée par Christophe PESTRINAUX) et Messieurs Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Louis ESTEVES, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Sébastien PRAT, Jean-François RODIER, sont les représentants en exercice des différentes collectivités actionnaires au sein du Conseil d'Administration de la SA-SPL STABUS.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.